



Règlement facture contestée

Par **Ariane H**, le **03/09/2010** à **14:47**

Bonjour,
Mon ancien comptable me réclame le paiement d'une facture pour l'établissement de mon bilan pour une période de 1 mois du 1 jan au 31 janv. Facture pour un bilan d'un an pour un copié collé du bilan précédent et pour une période de un mois.
Ce bilan était pour une cloture au 31 dec mais du à son propre retard nous avons du repousser le bilan de cloture d'un mois. J'ai donc payé mon bilan cloturé au 31 dec et il me facture donc un autre bilan.
Suis- je en droit de refuser et contester cette facture pour le bilan qui me semble inappropriée.
Ce comptable m'a mise devant le fait accompli en me disant mi Janvier qu'il ne pouvait plus cloturer au 31 dec et qu'il le ferait au 31 janvier , sans toutefois me préciser qu eje devrais payer un autre bilan.
Merci pour vos réponses.